



MOBILITÉ CPIP 2025/ EFFECTIF-CIBLE : LOGIQUE INVERSÉE

La mobilité 2025 vient de paraître et l'étonnement est grand sur le département de Meurthe et Moselle : aucun poste pour le 54 ! Pourtant l'administration avait fait miroiter une toute autre réalité avec l'augmentation de l'effectif-cible pour 2 sites : Écrouves et Val de Briey.

Dans un tract daté du 13 février 2025, nous alertions une nouvelle fois l'administration sur la situation du SPIP de Val de Briey et espérons qu'elle ouvre des postes à la mobilité 2025 pour ne pas rester sur un simple effet d'annonce. En effet, pendant longtemps, l'effectif-cible était resté cloisonné à 11 CPIP, ne correspondant pas à la réalité du nombre de personnes prises en charge. Lors de la clause de revoyure, **ce chiffre a enfin été porté à 13 CPIP.**

Sur le terrain, le constat est tout autre, au vu de la situation, 3 postes sont bel et bien vacants dans ce SPIP et la seule réponse de l'administration : aucun poste à la mobilité. La nébuleuse de l'arbitrage des postes choisis lors de la mobilité reste entière : comment l'administration attribue-t-elle les postes, si pour un SPIP avec 3 postes vacants elle n'ouvre aucun poste à la mobilité, que faut-il pour espérer la parution de postes ? Nous n'avons pas de réponse à apporter aux agents, aucune logique ne tient.

Malheureusement, même constat pour le SPIP d'Écrouves qui s'est vu également octroyer un poste supplémentaire dans le cadre de la clause de revoyure des effectifs-cible, **passant de 4 à 5 CPIP.** Il semblerait que la clause de revoyure prenne enfin en compte les réalités du terrain mais sans aucun moyen alloué ensuite. Ces chiffres des effectifs-cible ne peuvent pas être un simple effet d'annonce. Ils relèvent la nécessité de prendre en charge notre public avec des moyens humains suffisants pour permettre une prise en charge adaptée. L'administration en demande de plus en plus (actions collectives, prises en charge spécifiques) mais avec de moins en moins de moyen.

Le constat est sans appel, ces effectifs-cible semblent bel et bien un jeu de dupe : la mobilité est parue ce jour : aucun poste pour les SPIP de Val de Briey ni d'Écrouves !

La mobilité 2025 montre une fois de plus que les priorités ne semblent pas les mêmes sur les terrains et au sein de l'administration : 32 postes fléchés pour les Cellules Interrégionales du Renseignement Pénitentiaire, 21 postes à destination de l'administration centrale.

Nous exigeons que 3 postes soient ouverts pour Val de Briey et 1 poste pour Écrouves pour les sortants d'école et faire en sorte que ce chiffre de l'effectif-cible ne reste pas lettre-morte et offrir aux CPIP des conditions de prise en charge décente.